

Envoyé en préfecture le 04/03/2026

Reçu en préfecture le 04/03/2026

Publié le 05/03/2026

ID : 039-243900420-20260302-48_2026-DE



Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 02 mars 2026

Date de convocation
24 février 2026

L'an deux mille vingt-six, lundi 02 mars à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Mont-sous-Vaudrey au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Convention Cartes Avantages Jeunes saison 2026-2027 N°48/2026

Nombre de membres

11

Présents

9

Représentés

0

Excusés

2

Votants

9

Présents

Mesdames Pate, Giancatarino, Hählen.

Messieurs Rougeaux, Bigueur, Brochet, Ramaux, Théry, Vuillet.

Excusés MM. Chevanne, Truchot.

Absents

Considérant que la carte avantages jeunes est une action du CRIJ et du réseau d'information de Franche-Comté qui a pour but de favoriser l'accès aux pratiques culturelles et sportives de jeunes de moins de 30 ans,

Considérant que cette action est annuelle et valable du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante et qu'elle nécessite la signature d'une convention de partenariat entre Info Jura, l'organisme de point de vente et la Région Bourgogne Franche-Comté,

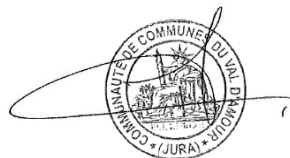
Considérant que depuis le 1^{er} septembre 2015, les médiathèques sont devenues point de vente des cartes avantages jeunes sur le Département du Jura,

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise le Président à signer une convention coupon avantage bibliothèque avec Info Jeunesse du Jura valable du 1^{er} septembre 2026 au 31 août 2027.

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Virginie Pate
Secrétaire de séance

